



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001155

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

## Présentation de la mention

La licence mention Psychologie est proposée en présentiel et à distance via le service d'enseignement à distance (SEAD) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Elle a pour objectif principal de conduire les étudiants diplômés aux masters mention Psychologie permettant la délivrance du titre de psychologue. Les étudiants diplômés peuvent également intégrer le master Education et formation (professeur des écoles). La maquette d'enseignement est construite pour fournir des connaissances disciplinaires dans un premier temps et ensuite des connaissances transversales. Les séances de travaux dirigés (TD) sont nombreuses, interactives avec de nombreux contrôles continus, afin d'inscrire les étudiants dans une véritable logique de travail continu.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	256 + 219 (SEAD)
Nombre d'inscrits en L2	148 + 131 (SEAD)
Nombre d'inscrits en L3	120 + 131 (SEAD)
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	Entre 69 et 85 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	50 %
% d'insertion professionnelle	17 % au niveau L3

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est bien construit. Les objectifs pédagogiques sont clairement présentés, bien que présentant peu d'éléments étayés. Les contenus d'enseignement répondent à ces objectifs. Cependant, les abandons et les taux d'échec en première année (L1) sont importants. Les porteurs du projet proposent d'introduire un grand nombre de cours sous forme de TD et des contrôles continus pour essayer de les limiter. Néanmoins, il apparaît que les étudiants ne se voient proposer ni cours de soutien, ni tutorat. Les « options libres » du deuxième semestre (S2) au cinquième semestre (S5) semblent surtout mises en place pour renforcer la formation en psychologie, plutôt que pour proposer une ouverture culturelle ou vers d'autres formations (licences professionnelles ou concours, par exemple).



Le dossier présente peu de données chiffrées, donc peu d'analyse, concernant l'insertion au niveau licence, les débouchés vers d'autres formations, et les taux de réussite aux masters de psychologie de l'établissement et extérieurs à l'établissement.

- Points forts :
  - Formalisation de compétences spécifiques et de compétences transversales pour chaque enseignement.
  - Augmentation des contrôles continus.
  - Aide à l'élaboration du projet professionnel.
- Points faibles :
  - Peu de données sur l'insertion professionnelle des diplômés après la licence et après le master.
  - Dispositifs d'aide à la réussite en L1 et/ou la réorientation insuffisants.
  - Prise en compte limitée des recommandations de la commission d'autoévaluation de l'établissement.
  - Peu d'intervenants professionnels extérieurs.
  - Pas d'informations sur l'enseignement à distance.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- mettre en place des moyens efficaces pour lutter contre la faiblesse des taux de réussite en L1,
- mettre en place un suivi et un dispositif de réorientation des étudiants en situation d'échec,
- augmenter la part des intervenants professionnels,
- réfléchir, au niveau L3, à la création de plusieurs parcours en filiation directe avec les spécialités du master de Psychologie de l'établissement.